

République Islamique de Mauritanie

Ministère de l'Agriculture



Projet de Développement de Filières Inclusives (PRODEFI)

Avis d'Appel d'Offres international(AAOI)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié le 05 juin 2024 sur le beta.mr.
2. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres N° : 20/CPMP/MA/PRODEFI/2024.
3. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie bénéficie d'un don du Fonds International de Développement agricole (FIDA) et du Programme d'Adaptation de l'Agriculture Paysanne (ASAP) pour financer le coût du Projet de Développement des Filières Inclusives (PRODEFI). Dans ce cadre, il est prévu l'acquisition du matériel, l'installation et la mise en marche de 75 stations de pompage solaire.
4. L'Unité de Gestion du Projet de Développement de Filières Inclusives (PRODEFI) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour les fournitures susmentionnées.
5. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres International ouvert.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du PRODEFI (UGP), Ilot B – Lot N° 223, Tevragh-Zeina – Nouakchott - Mauritanie. Tél. : 45 24 33 00, Email : ugp@prodefi.mr et y prendre connaissance des documents d'Appel d'offres de 8 h à 17 h du Lundi au Jeudi et de 8h à 12h le vendredi.
7. Pour être qualifié, le soumissionnaire doit établir à la satisfaction du Maître d'Ouvrage des preuves, qu'il a la capacité technique et les ressources nécessaires demandé par le DAO pour mener à bien la dite prestation :

A. Au niveau technique :

Avoir réalisé, de façon satisfaisante, au moins deux marchés similaires au cours des cinq dernières années. Seuls les marchés attestés par les maîtres d'ouvrage (entités publiques ou parapubliques) seront pris en considération, page de garde du contrat, dernière page du contrat et PV de réceptions sont obligatoires ;

B. Au niveau financier :

- Fournir une attestation bancaire, certifiant que le soumissionnaire dispose de liquidités et/ou de facilités de crédit d'un montant à hauteur de l'équivalent de **six millions ouguiyas (6 000 000 MRU)** délivrée par une banque agréée et établie en Mauritanie.
 - Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen pour les trois dernières années égal ou supérieur à l'équivalent de **vingt-quatre million ouguiyas (24 000 000 MRU)**
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : l'Unité de Gestion du PRODEFI (UGP), Ilot B – Lot N° 223, Tevragh-Zeina – Nouakchott - Mauritanie. Tél. : 45 24 33 00, Email : ugp@prodefi.mr, à compter du 12/06/2024 contre le paiement, non remboursable, au **Trésor Public exclusivement**, de trois mille Ouguiyas (3 000 MRU). Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.
 9. Les offres demeureront valides pour une durée de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres, et doivent être établies en français.
 10. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'une validité de 120 jours, à

compter de la date d'ouverture des plis et d'un montant à hauteur de l'équivalent de : **Trois cent cinquante mille ouguiyas (350 000 MRU).**

11. Le délai de livraison est de quatre (4) mois au plus tard à compter de la date de notification du marché.
12. Les offres seront placées dans une enveloppe fermée, qui ne devra comporter que la mention : « **A Monsieur Le Président de la commission de Passation des Marchés Public du Ministère de l'Agriculture), Avenue Moctar Ould Daddah, Immeuble MOUNA, 2^{ème} étage et dans le coin gauche : Offre pour l'acquisition, l'installation et la mise en marche de 75 station de pompage solaire dans les wilayas du Guidimaka, Gorgol et Brakna** ». Les offres doivent être transmises, sous peine de forclusion, au plus tard le **29/07/2024 à 12heures : 00 mn TU** en quatre (4) exemplaires dont un (1) original marqué comme tel et trois (3) copies à l'adresse « **La Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, Avenue Moctar Ould Daddah, Immeuble MOUNA, 2^{ème} étage et dans le coin gauche** »
13. Les plis contenant les soumissions seront ouverts, en séance publique, le **29/07/2024 à 12heures :00 mn TU**, en séance publique, par la **Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture**, en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Fait à Nouakchott, le 11 juin 2024

Le Coordonnateur du PRODEFI
Abdellahi Baba ZEYAD